

Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile

En cette fin de législature comme à toute étape, l'heure est au bilan. Quels changements en quatre ans sur le front économique! On a beau savoir que la conjoncture est faite pour varier, on s'étonne de l'amplitude de ses ondulations.

En 1983, la Suisse comptait encore plus de 30 000 chômeurs complets, après renvoi dans les années précédentes de dizaines de milliers d'étrangers et de femmes à leur foyer. L'indice de l'emploi Manpower était au plus bas avec un niveau inférieur de moitié à celui de l'année de référence, choisie en période de surchauffe il est vrai (1971). M. Furgler, alors Ministre de l'Economie publique (comme c'est loin tout ça), présentait un second train de mesures dites de "renforcement de l'économie", avec aide accrue aux régions en difficulté et garantie contre les risques à l'innovation.

Aujourd'hui, le chômage ne concerne plus "que" les 20 000 personnes insuffisamment qualifiées et/ou trop âgées pour rentrer dans le circuit. L'indice Manpower a quasiment retrouvé – sauf à Bâle – le niveau de 1971 qu'il avait déjà approché en 1980. Le programme de relance de M. Furgler est terminé, du moins financièrement, depuis plus d'un an. Et tout le monde – sauf l'Action nationale – réclame une augmentation des contingents de travailleurs étrangers.

A l'heure actuelle, les employeurs se plaignent tous de la difficulté qu'ils ont à trouver du personnel qualifié. Ils recourent à de coûteuses agences de recrutement, qui passent en vain des surfaces d'annonces de plus en plus impressionnantes. Depuis des mois, les administrations et les régies publiques, qui avaient embauché sans problème pendant les années de crise, perdent un personnel que les salaires offerts dans le privé attirent inévitablement. La qualité des services publics s'en ressent déjà, dans la poste notamment; de même que les budgets des collectivités: le recrutement d'un employé coûte plusieurs milliers de francs en

annonces... payées par les carences de traitement entre la démission et le repourvoi d'un poste. Les employeurs ont à tel point besoin de personnel qualifié qu'ils dirigent désormais leurs recherches du côté des femmes, qui représentent effectivement un important réservoir de main-d'œuvre dans notre pays.

La question se pose évidemment de savoir combien de temps peut durer le suremplei sans l'inflation. Celle-ci s'annonce en effet par un signe avant-coureur qui ne trompe pas: les carnets de commandes sont pleins dans le secteur de la construction, où même le gros-œuvre ne parvient plus à faire face à l'impatience des investisseurs. Quand le bâtiment va trop bien, toute la machine économique finit par surchauffer. Certes, la Banque nationale tient bon et poursuit inlassablement sa politique modératrice; elle a même réduit, depuis 1986, de 3 à 2% le taux visé d'expansion de la masse monétaire ajustée. Mais le renchérissement va reprendre dès que la baisse des prix à l'importation ne compensera plus la hausse des produits suisses. Les consommateurs voient leur avenir immédiat avec sérénité. Selon les enquêtes conjoncturelles faites tous les trois mois, ils témoignent d'une belle confiance, sans oublier de se prémunir contre une éventuelle inflation en multipliant les intentions d'achats de mobilier, d'appareils et de véhicules dans les mois à venir.

(suite en page 3)

Le dialogue continue

DP revient aujourd'hui à son rythme hebdomadaire, après vous avoir laissé une semaine pour méditer sur le *Temps politique*. Certains d'entre vous nous ont déjà retourné leur exemplaire annoté.

Le débat reste ouvert.

A six semaines des élections nationales, Domaine Public propose une méthode différente d'approche de la politique suisse. Conçu comme un texte interactif, ce cahier se veut incitation au débat et non simili-programme de gouvernement. Participez!

J.A. 1000 Lausanne 1

Domaine Public

Hebdomadaire romand
Vingt-quatrième année
No 874 3 septembre 1987

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Marc-André Miserez

Administration, rédaction:
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint-Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-15527-9

Composition et maquette:
Domaine Public
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers S.A.

Ce cahier a été tiré à 4000 exemplaires

Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile

En cette fin de législature comme à toute étape, l'heure est au bilan. Quels changements en quatre ans sur le front économique! On a beau savoir que la conjoncture est faite pour varier, on s'étonne de l'amplitude de ses ondulations.

En 1983, la Suisse comptait encore plus de 30 000 chômeurs complets, après renvoi dans les années précédentes de dizaines de milliers d'étrangers et de femmes à leur foyer. L'indice de l'emploi Manpower était au plus bas avec un niveau inférieur de moitié à celui de l'année de référence, choisie en période de surchauffe il est vrai (1971). M. Furgler, alors Ministre de l'Economie publique (comme c'est loin tout ça), présentait un second train de mesures dites de "renforcement de l'économie", avec aide accrue aux régions en difficulté et garantie contre les risques à l'innovation.

Aujourd'hui, le chômage ne concerne plus "que" les 20 000 personnes insuffisamment qualifiées et/ou trop âgées pour rentrer dans le circuit. L'indice Manpower a quasiment retrouvé – sauf à Bâle – le niveau de 1971 qu'il avait déjà approché en 1980. Le programme de relance de M. Furgler est terminé, du moins financièrement, depuis plus d'un an. Et tout le monde – sauf l'Action nationale – réclame une augmentation des contingents de travailleurs étrangers.

A l'heure actuelle, les employeurs se plaignent tous de la difficulté qu'ils ont à trouver du personnel qualifié. Ils recourent à de coûteuses agences de recrutement, qui passent en vain des surfaces d'annonces de plus en plus impressionnantes. Depuis des mois, les administrations et les régies publiques, qui avaient embauché sans problème pendant les années de crise, perdent un personnel que les salaires offerts dans le privé attirent imparablement. La qualité des services publics s'en ressent déjà, dans la poste notamment; de même que les budgets des collectivités: le recrutement d'un employé coûte plusieurs milliers de francs en

annonces... payées par les carences de traitement entre la démission et le repourvoi d'un poste. Les employeurs ont à tel point besoin de personnel qualifié qu'ils dirigent désormais leurs recherches du côté des femmes, qui représentent effectivement un important réservoir de main-d'œuvre dans notre pays.

La question se pose évidemment de savoir combien de temps peut durer le suremplei sans l'inflation. Celle-ci s'annonce en effet par un signe avant-coureur qui ne trompe pas: les carnets de commandes sont pleins dans le secteur de la construction, où même le gros-œuvre ne parvient plus à faire face à l'impatience des investisseurs. Quand le bâtiment va trop bien, toute la machine économique finit par surchauffer. Certes, la Banque nationale tient bon et poursuit inlassablement sa politique modératrice; elle a même réduit, depuis 1986, de 3 à 2% le taux visé d'expansion de la masse monétaire ajustée. Mais le renchérissement va reprendre dès que la baisse des prix à l'importation ne compensera plus la hausse des produits suisses. Les consommateurs voient leur avenir immédiat avec sérénité. Selon les enquêtes conjoncturelles faites tous les trois mois, ils témoignent d'une belle confiance, sans oublier de se prémunir contre une éventuelle inflation en multipliant les intentions d'achats de mobilier, d'appareils et de véhicules dans les mois à venir.

(suite en page 3)

Le dialogue continue

DP revient aujourd'hui à son rythme hebdomadaire, après vous avoir laissé une semaine pour méditer sur le *Temps politique*. Certains d'entre vous nous ont déjà retourné leur exemplaire annoté.

Le débat reste ouvert.

■ (réd) L'ancien conseiller d'Etat radical vaudois Claude Perey roule pour tout le monde: élu dernièrement président de la section vaudoise du TCS en remplacement de Jean Chevallaz, il est également président de la dernière née des associations s'élevant contre une "autophobie" galopante: l'Association routière vaudoise.

Dis-moi pour qui tu roules

Claude Perey est aussi garagiste et... président des conseils d'administration du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher et des Forces motrices de l'Avançon, propriétaires du Bex-Villars-Bretaye. Bel exemple de complémentarité rail-route!

Le comité d'initiative "pour un Jura libre d'autoroute" (donc contre la Trans-jurane), dont l'initiative fédérale a abouti ce printemps en même temps que celles s'opposant à trois autres tronçons à travers la Suisse, a discuté des conditions qui pourraient éventuellement conduire à un retrait de son initiative. Moyennant des "concessions majeures" portant notamment sur le nombre de pistes (quatre sont prévues) et le nombre de jonctions (une tous les 2,5 km sur les tronçons à ciel ouvert). Le comité exige également la réalisation d'une étude d'impact. Les autorités politiques accepteront-elles — et selon quelle procédure? — de négocier pour assurer la réalisation d'une partie au moins de leur projet?

ELECTRICIENS

Economies: connais pas

■ (jd) Les électriciens suisses ne sont impressionnés ni par Tchernobyl, ni par la méfiance à l'égard du nucléaire qui règne dans l'opinion à la suite de la catastrophe soviétique, ni par les scénarios en préparation pour l'abandon à terme de cette forme d'énergie. Imperturbables, ils poursuivent leur chemin: produire plus d'électricité pour répondre à une demande en hausse. Pour eux, Kaiseraugst ne se discute pas; ils revendiquent déjà une nouvelle centrale pour l'an 2000. Leur argument décisif? Les prévisions de consommation annoncent un déficit de production pour 1995 si l'offre n'est pas développée rapidement.

A première vue, l'attitude des électriciens peut paraître logique: investis de la mission d'approvisionner le pays, ils mettent tout en œuvre pour qu'on ne puisse pas

les prendre en défaut.

Il y a pourtant un mais. L'augmentation de la consommation électrique n'est pas une fatalité, un fait sur lequel nous n'avons pas prise. La politique énergétique ne consiste pas seulement à choisir les moyens de répondre à une demande incontrôlable; elle peut aussi influencer cette demande, une possibilité que refusent précisément les électriciens: opposition à une loi sur les économies d'énergie, conditions médiocres de reprise du courant produit par les installations décentralisées, promotion du chauffage électrique. C'est dans cette perspective qu'il faut accueillir leur dernier rapport: la démonstration partisane d'un groupe d'intérêt et non la contribution d'experts soucieux de minimiser la consommation d'énergie.

Surplus agricoles et écologie

■ (jd) Une fois encore la récolte céréalière s'annonce excédentaire; il faudra dégrader 100 000 tonnes de grain en fourrage; coût de l'opération: 30 millions à la charge de la Confédération. Une aberration qui illustre les effets pervers — aussi bien économiques qu'écologiques — d'une politique agricole surannée. Des prix élevés, une prise en charge de la récolte pour la Confédération ont conduit à l'explosion de la productivité: 63 kg à

l'are en 1984 pour le blé d'hiver contre 31 kg en 1956; avec 100 kg à l'are, certains producteurs helvétiques égalent les records européens. Cette logique de la maximisation du rendement — compréhensible du point de vue du cultivateur qui défend son revenu — coûte cher à la collectivité et empoisonne sûrement les sols. En effet, l'amélioration du rendement ne résulte pas seulement de l'utilisation de souches très productives mais aussi de l'adjonction d'engrais, de raccourcisseurs de croissance, d'herbicides, de fongicides et d'insecticides.

Les alternatives culturelles existent, notamment les cultures associées qui réunissent diverses espèces dont la proximité est mutuellement favorable, et la couverture végétale du sol qui empêche l'érosion. En arboriculture et en viticulture, ces techniques sont déjà bien répandues; dans d'autres secteurs de la production agricole qui bénéficient de prix garantis, l'agriculteur n'est pas incité économiquement à adopter ces techniques. La politique agricole ne pourra pas ignorer longtemps encore la manière dont les produits sont cultivés.

Par exemple, l'an passé encore, la marge de tolérance pour les vers dans les cerises a passé de 4 à 2%. Cette décision en apparence anodine rend inefficaces les méthodes naturelles de culture de ce produit et impose l'emploi d'insecticide quand il ne conduit pas tout simplement les paysans à abandonner cette culture.

La revue suisse de recherche agricole a regroupé les différentes productions selon les possibilités de culture favorable à l'environnement:

Groupe A: facilement réalisable. Pois, soja, fèves, colza, betteraves, céréales panifiables, pommes et poires à cidre, fruits à distiller, certains types de maïs.

Groupe B: possible mais insuffisamment rémunérée sur le marché: certains types de maïs, cerises de table, pommes de terre, poires, prunes, légumes de serre, raisin à vinifier.

Groupe C: plus difficile mais développement possible: légumes de pleine terre, raisin et pommes de table.

Source: Schweizerische Landwirtschaftliche Forschung, Vol. 25 (1986), Analyse der phytomedizinischen Situation in der Schweiz 1986.

■ (ag) M. Ducret, président du Conseil d'Etat de Genève, nous a écrit n'avoir jamais commenté sur les ondes l'expulsion au Liban d'Hassan Dib réclamé par la France.

Un montage d'Europe 1

Et pourtant, les propos que nous avons commentés avaient bien été tenus: "nous sommes neutres", (alors qu'il s'agissait de terrorisme (*rééd*), "ces chantages nous inquiètent", etc. Ils avaient été donnés quelque temps après le détournement sur Genève de l'avion d'Afrique, mais avant l'affaire Hassan Dib. Dont acte. Europe 1 les a donc utilisés, sans beaucoup de scrupules, comme commentaire ou mise en perspective – ils s'y prêtaient – d'une autre affaire.

M. Ducret a donc été deux fois victime: d'un montage abusif d'Europe 1 et de ses propos malgré tout imprudents.

Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile (...suite)

La législature 1987-91 va donc s'ouvrir dans des conditions bien différentes de la précédente. En moins de quatre ans – le temps d'un cycle conjoncturel – la situation a passé de la crise latente à la surchauffe presque déclarée. Du travail en perspective pour Monsieur Prix.

Et un thème de réflexion pour les responsables de la politique économique, du côté des pouvoirs publics comme de l'économie privée. Rien n'est durablement acquis, tout peut changer et profondément. Reste à savoir dans quel délai et dans quel sens. Dur métier que celui des prévisionnistes: extrapoler une tendance n'a rien de génial, prévoir à temps son retournement relève de l'exploit.

Du coup, à l'heure de la conquête spatiale et de la conception assistée par ordinateur, on gouverne encore à vue.

YJ

ARMEE ET EMPLOI Un peu court, Monsieur Koller

■ (jd) Arnold Koller, ex-professeur d'économie et présentement chef du département militaire fédéral, ne fait pas dans la dentelle. Déjà à l'occasion d'un article paru dans le journal du PDC suisse, il avait attiré l'attention des observateurs en brochant un tableau consternant des rapports entre hommes et femmes: un monument de conservatisme et de clichés d'un autre âge.

Récemment à Neuchâtel, devant l'Union des villes suisses réunie en assemblée générale, il a analysé l'impact économique de l'armée. Le DMF emploie 20'000 personnes et grâce à ses commandes – 3 milliards par an – il assure du travail pour 20'000 autres salariés. Et d'avertir au passage que l'initiative populaire pour la suppression de l'armée met en péril un nombre d'emplois plus important encore.

Ce type de raisonnement va très probablement être ressassé à l'envi dans la campagne à venir. Il ne fait pas honneur au chef du DMF: on attend plus de conviction et de hauteur de vue de la part d'un magistrat responsable de la défense nationale. De deux choses l'une: ou le principe d'une défense armée est admis par les citoyens qui acceptent bon gré mal gré les moyens financiers de sa concrétisation; ou ce principe ne rencontre plus l'adhésion et la collectivité helvétique fait le choix d'autres investissements. Mais en aucun cas l'activité économique induite par le DMF ne peut être un argument en faveur de l'armée.

Est-on si peu sûr de la nécessité de la défense armée pour insister lourdement à chaque occasion sur les bienfaits annexes d'une institution – aide en cas de catastrophe, stimulant économique pour les régions de montagne, commandes compensatoires.... – qui n'ont rien à voir avec le fond du problème?

Après bien des rebondissements, la défunte *Semaine sportive* a trouvé un successeur (partiel): *Foot hebdo* paraît depuis le 4 septembre. Ce nouveau venu dans la presse romande en est pourtant déjà à sa quarante-neuvième année d'existence... C'est du moins ce que l'on cherche à faire croire au lecteur, en reprenant la numérotation de la *Semaine sportive*. Peu de points communs pourtant entre l'ex-«seul bi-hebdomadaire sportif romand» et le dernier-né du groupe Sonor, si ce n'est que *Foot-hebdo* a réussi, grâce à un «tiré à part» paraissant le vendredi, à rester l'organe officiel du Sport-Toto et de l'ASF (Association suisse de football). 400'000 francs de recettes annuelles (via notamment les abonnements obligatoires) sont ainsi garantis.

ECHOS DES MEDIAS

Dans une enquête sur le monde de la FM, *Télé Top Matin* a parlé de nombreuses stations suisses et françaises. Mais pas une ligne sur *Radio Acidule*. Faut-il s'en étonner?

Parution du premier numéro de 1987 de *Comdoc-Newsletter*. Ce périodique fait deux fois par année le point sur les travaux de recherche en matière de médias. Commandes: E. Bollinger, Crêts-de-Champel 37, 1206 Genève

«C'est aussi pour emprunter à l'arc-en-ciel de quoi satisfaire nos annonceurs que nous avons modernisé notre rotative.» Cet aveu de Gil Baillod, en première page de *l'Impartial* nouvelle formule, n'a pas retenu l'attention de l'ATS. Si *l'Hebdo* a relevé la chose, la plupart des autres journaux se sont contentés de la version de l'agence, qui insiste sur «la priorité au fond et non à la forme» et «le choix difficile d'être nous-même et cela seulement».

La petite bière et les gros sous

■ (*mam*) Les fusions d'entreprises sont à l'ordre du jour. Au début de l'année, DP (no 851) faisait le point sur la situation en Suisse, de cette "maladie nécessaire du capitalisme". De fait, les études de synthèse sur le sujet sont plutôt rares. C'est un des intérêts du livre de Clairmonte et Cavanagh; les deux économistes se sont penchés sur le marché mondial de l'alcool, un secteur en expansion fulgurante et en concentration rapide. Même si les auteurs précisent que l'étude sur les conséquences pour la santé publique reste à faire, leurs conclusions sont effrayantes.

Le rachat d'une brasserie canadienne par un géant sud-africain de l'industrie du tabac n'intéresse souvent que la presse économique. Et pourtant c'est la multiplication de ce type d'opérations qui a abouti en deux décennies à la situation actuelle: un marché mondial de 170 milliards de dollars (pays socialistes non compris), dominé par 27 sociétés transnationales au chiffre d'affaires annuel dépassant le milliard de dollars chacune.

Parmi ces géants, on trouve au premier rang la maison Philip Morris, plus connue pour ses clopes que pour ses chopes. Suivent en ordre dispersé: les groupes Rembrandt - Rothmans (Afrique du Sud), Coca-Cola et BSN Gervais - Danone (plus gros groupe agro-alimentaire français, qui outre ses crèmes-dessert, produit également les eaux minérales Evian et Badoit), pour ne citer que ceux dont les marques sont les plus familières au grand public.

Attention aux mélanges!

Ces quelques indications montrent d'emblée la complexité du problème: les transnationales de l'alcool sont le plus souvent des conglomerats ou des sociétés holding aux activités très diversifiées. Si les deux "drogues" tolérées dans la plupart des pays - l'alcool et le tabac - semblent naturellement attirées l'une par l'autre, les géants de l'alimentation, des boissons dites "rafraîchissantes", voire d'autres secteurs comme l'im-

obilier ou les mines ne négligent pas les profits de la dive bouteille.

A la base de ce phénomène de concentrations, bien mis en évidence par Clairmonte et Cavanagh, deux impératifs économiques:

- Le marché de l'alcool dans les pays où il est traditionnellement consommé (sert en gros les pays développés) approche de la saturation. D'où nécessité pour les transnationales de s'implanter dans les pays en développement. Cette stratégie nécessite des investissements considérables que seuls les géants peuvent s'offrir.

- Les structures conglomerates des grands de l'alcool permettent d'utiliser les "investissements croisés" pour envahir un marché: vendre de la bière à perte au Nigéria en finançant l'opération par les profits des cigarettes vendues aux Etats-Unis.

A côté de cette intégration horizontale, les transnationales de l'alcool ont pratiquement toutes atteint un haut degré d'intégration verticale: de la récolte des matières premières à la vente au détail, elles contrôlent l'ensemble de processus de fabrication et de distribution.

Qu'importe le flacon...

Parmi les trois grandes familles de boissons alcooliques, la bière est de loin le secteur qui présente les indices de la plus forte concentration. A part la RFA, (premier consommateur mondial) où les "petites" brasseries ont survécu par l'attachement

que porte le public à sa marque locale, pratiquement tous les marchés nationaux sont dominés par des oligopoles (GB-USA), voire par des quasi-monopoles (Afrique du Sud, Philippines).

La bière est également le secteur dont la croissance a été la plus spectaculaire: entre 1960 et 1980, la production commerciale mondiale est passée de 407 à 911 millions d'hectolitres. Ce marché est dominé par une trentaine de sociétés qui en contrôlent près de la moitié.

Si le commerce des spiritueux présente des caractéristiques en gros comparables, le secteur du vin n'est pour l'instant qu'au stade embryonnaire de sa concentration. Et ceci pour une raison qui paraît évidente: le vin reste un des rares produits marqués du sceau de son origine géographique. Impossible de produire un Bordeaux appellation contrôlée dans des caves sud-africaines. C'est ainsi que la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, qui assurent ensemble les 3/5 de la production mondiale comptent encore chacun plusieurs milliers de petites entreprises indépendantes.

**"Viens boire
un p'tit verre
à la maison"**

Nous l'avons vu plus haut: la saturation du marché de l'alcool dans les pays industrialisés a entraîné une vaste offensive des transnationales en direction du tiers-monde. C'est ainsi que de 1972 à 1980, la somme consacrée par les pays en développement à l'achat de boissons alcoolisées est passée de 325 millions à 1,3 milliard de dollars! Ces résultats spectaculaires s'accompagnent naturellement d'un effet considérable dans le domaine de la publicité. En 1982, les dépenses publicitaires mondiales dans le secteur de l'alcool ont dépassé 2.2 milliards de dollars.

La moitié environ de cet argent est dépensé aux Etats-Unis, ce qui n'entre pas en contradiction avec la stratégie de conquête de nouveaux marchés: parallèlement à leurs offensives dans le Sud, les transnationales de l'alcool visent également des couches de la population du

Nord traditionnellement peu portées sur la boisson: les femmes, les jeunes et les minorités ethniques.

Revêtu de ses plus beaux atours par les professionnels de la pub, l'alcool a tout pour plaire: un apéritif ou un cognac confère à celui qui le boit prestige, charme, élégance, sex-appeal et pourquoi pas santé. L'alcool est toujours convivial, prometteur de fête et de gaîté. Pas de place pour la cuite triste, le vin mauvais et les migraines qui sont trop souvent la face cachée de la bouteille. Toute cette imagerie de luxe, calme et volupté est particulièrement efficace dans les pays les plus pauvres, où

les publicitaires jouent sur l'envie des élites locales de s'identifier à un certain style de vie occidental.

Encore, ces quelques indications ne sont-elles que très fragmentaires: le marché de l'alcool est strictement segmenté et chaque produit (donc chaque campagne) tend à s'adresser à un public bien défini. C'est ainsi que les boissons créées tout exprès pour les femmes se présenteront comme douces et colorées, celles destinées aux jeunes comme excitantes, vives, voire sportives etc... On ne vend pas un Pernod à l'ouvrier marseillais de la même manière qu'un champagne à son patron pari-

sien. L'éventail des produits est infini, du "schnaps" qui revendique fièrement son statut de tord-boyau, aux bières et aux vins "légers" qui essaient de se faire passer pour des limonades.

Enfin, la connivence effective entre l'alcool et le tabac se manifeste également au niveau publicitaire: Rothman's ou Philip Morris ont largement exploité le savoir-faire acquis dans la vente de cigarettes pour promouvoir leurs boissons. Les deux produits fréquentent les mêmes lieux et présentent quasiment la même image: prestige, succès et élégance côté face, cancer, cirrhose et dépendance côté pile.

Les lendemains d'hier

Ce véritable matraquage déborde de beaucoup les pages des magazines et les murs de nos villes, puisqu'il s'exerce aussi sous forme de distribution d'échantillons, de vente de gadgets frappés du logo de la marque, de sponsoring sportif et culturel, de voyages de dégustation et de mille autres manières.

Clairmonte et Cavanagh s'en prennent violemment à l'idée trop répandue qui voudrait que les milliards investis en publicité ne servent finalement qu'à orienter la consommation (d'une marque sur une autre) sans influencer sur le volume de celle-ci. Ils relèvent que les nombreuses études "scientifiques" aboutissant à ce type de conclusions sont trop souvent financées directement par les producteurs eux-mêmes!

Car, et c'est l'essentiel d'une conclusion très brève, les deux auteurs estiment au terme de leur étude qu'il y a "incompatibilité complète entre les objectifs des institutions qui régissent le marché de l'alcool et ceux de la santé publique".

Frédéric Clairmonte et John Cavanagh, *Alcool et pouvoir des transnationales*, Pierre-Marcel Favre, coll. Cetim, 1986.

Voir également la présentation de l'ouvrage, enrichie d'un dossier sur quelques aspects des coûts sociaux de la consommation d'alcool dans *Vers un développement solidaire*, Déclaration de Berne, No 90, juillet 87.

Un livre à apprécier et consommer avec modération

Le rapport de Clairmonte et Cavanagh se démarque de la littérature traditionnelle sur la question. Ce livre ne s'embarrasse pas de considérations moralisantes sur le drame individuel des gros buveurs. Il s'agit d'une étude globale sur les conséquences de la consommation d'alcool pour l'ensemble de la société. Le style est direct et précis, peu de grandes phrases et de liturgie tiers-mondiste mais des faits et des chiffres. Les deux économistes ont conduit leur enquête avec rigueur, laissant au lecteur le soin de tirer les conclusions qui s'imposent.

Frédéric Clairmonte, économiste canadien, est responsable d'études sur les matières premières et les questions économiques à la CNUCED; il collabore régulièrement au *Monde diplomatique* et au *Journal of Contemporary Asia*.

John Cavanagh, spécialiste américain du marketing, est responsable du "Projet sur les sociétés transnationales" mis sur pied par l'"Institute for Policy Studies" de Washington; il écrit également au *Monde diplomatique*, ainsi que pour des magazines économiques. *Alcool et pouvoir des transnationales* est le second livre cosigné par les deux hommes, qui avaient déjà écrit ensemble *Fibres et textiles*,

dimension du pouvoir des sociétés transnationales.

Salué par de nombreux spécialistes comme le premier ouvrage s'attaquant aux racines profondes de la consommation d'alcool, ce livre a bien failli terminer sa carrière dans un tiroir, à l'abri des regards indiscrets.

La préface de l'édition française expose en détail la genèse de ce rapport, commandé et financé dans un premier temps par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Après deux lectures par un comité de 50 experts qui recommandèrent sa publication chez un éditeur commercial, le texte disparaît brusquement au niveau de la direction générale de l'OMS. On le trouve soudain partiel, pas dans l'esprit de l'Organisation, qui doit s'occuper de santé et non d'économie.

Personne, surtout pas les auteurs, qui furent tenus à l'écart de cette affaire, ne saura jamais les vraies raisons de cette volte-face. On a parlé de pressions au plus haut niveau de certains gouvernements et sociétés transnationales. Finalement, à la suite d'un véritable bras de fer entre les auteurs et l'OMS, Clairmonte et Cavanagh sont parvenus à récupérer les droits sur leur texte, ce qui nous permet de le lire aujourd'hui.

L'économie souterraine

■ (ag) Lorsque la droite politique ou économique cherchait une explication à la vitalité de l'Italie, ce malade de l'Europe damant le pion aux mieux-portants, elle magnifiait les vertus de l'économie souterraine: hors de tout contrôle, de toute charge sociale, de tout impôt, avec une main-d'œuvre bon marché, de petites entreprises triomphaient sur le marché de la concurrence sauvage.

Curieux, chez les thuriféraires de l'Etat de droit, cet éloge de la tricherie économique et de la violation des lois! L'Italie de la *combinazione* apportait ainsi sa contribution méridionale au mythe du moins d'Etat. Mais, à l'intérieur de nos frontières, qu'en est-il? Car la tricherie n'est plus innocente quand elle met en cause nos propres règles du jeu. D'où l'intérêt du rapport du Conseil fédéral (9 juin 1987) sur ce sujet. Il ne s'agit plus de mythifier l'"economia sommersa", mais d'analyser notre "Schattenwirtschaft".

Approche d'une définition

Comment cerner l'économie souterraine?

Elle comprend toutes les activités, à but lucratif, qui devraient être enregistrées par la comptabilité nationale, soumises aux réglementations sociales, déclarées fiscalement. Cela peut aller des pratiques, illégales par définition, vente de drogue... ou d'absinthe, aux heures d'appoint d'une femme de ménage ou encore à la pratique d'un médecin qui se fait payer directement, en liquide (voir ci-dessous le classement professionnel).

Mais il y a aussi quantité de prestations qui sont des services que l'on se rend à soi-même (bricolage, jardinage), entre voisins, des pres-

tations gratuites fournies bon gré mal gré à des institutions, à commencer par le service militaire dans une armée de milice, à des associations charitables, à des partis politiques. Tout cela n'entre pas dans la comptabilité nationale. DP, dont la rédaction est assumée en grande partie par des amateurs non rétribués, lui non plus, ne se retrouve guère dans les comptes nationaux.

**Selon des experts
cités par le Conseil
fédéral, une heure
de travail
sur sept
dans la restauration
serait du travail au noir.**

A côté de l'économie souterraine s'étend donc un immense secteur beaucoup plus important, désigné de manière pas très rigoureuse par le terme, d'économie d'auto-provisionnement.

La frontière n'est pas facile à fixer. Preuve en soit le succès des "do it yourself". Leurs chiffres d'affaires, importants, entrent dans la comptabilité nationale, mais ils ravitaillent aussi bien l'économie d'auto-provisionnement que, dans une moindre mesure, l'économie souterraine.

Les facteurs déterminants

Le développement de l'économie souterraine est stimulé par plusieurs facteurs: la charge fiscale, les contraintes étatiques, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'abaissement de la durée du travail, le nombre de travailleurs étrangers, par exemple des saisonniers soucieux d'épaissir l'épargne exportée. L'Etat, notam-

ment sur le plan fiscal, se trouve dans une position ambiguë.

Il va de soi que pour des raisons de bon sens et par respect de la sphère privée, il ne peut imposer le temps-loisirs consacré à l'"auto-provisionnement". Mais ce bon sens crée une distorsion théorique: le revenu d'auto-provisionnement (ou l'économie réalisée) peut être élevé; c'est le cas notamment des femmes qui n'exercent pas d'activité lucrative hors de leur domicile. On estime qu'aux Etats-Unis, l'économie d'auto-provisionnement représente le 50, voire le 75% du produit national.

Mais comment distinguer le service rendu au voisin qui vous le rend dans un autre domaine, du service "souterrain". Où commence la combine, où finit la convivialité? Comment éviter de s'acharner sur des gens souvent modestes et "débrouillards" alors que toute fonction élevée est liée à des avantages en nature (voyages, invitations) souvent considérables.

Quelques règles pratiques

L'économie souterraine est estimée en Suisse à 3% du produit national. Le pourcent est jugé bas, et pourtant, quelque 7 milliards sont en cause.

Elle pourrait être cadrée et limitée par quelques règles simples.

- contrôle par les syndicats et les associations professionnelles

- renforcement des effectifs des inspecteurs de la CNA (Caisse nationale accidents) et des inspecteurs cantonaux, dont, scandaleusement, on déplore périodiquement le nombre trop faible pour l'importance de la tâche.

En revanche, il serait indispensable d'agir énergiquement contre le plein-temps souterrain, et d'assainir les branches qui, telle la restauration, en sont arrivées au stade où elles vivent pour une grande part du travail dans l'ombre.

Liste des professions où le travail au noir est relativement important

(selon les experts cités par le Conseil fédéral).

Par ordre décroissant:

les nettoyeurs, les sommelières, les employés de maison, les maçons, les peintres en bâtiment, les jardiniers, les agriculteurs, les mécaniciens, les coiffeurs, les médecins, les menuisiers, les avocats, les architectes, les vendeurs, les boulangers, les enseignants, les bouchers, les employés de bureau, les techniciens-dentistes, les représentants, les assistantes médicales

Pour l'honneur !

■ L'attente fut longue, mais la voilà récompensée: les *Matériaux pour servir à l'Histoire du Doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937* (recueillis, édités et annotés par Olivier Robert - Université de Lausanne 1987) sont parus au début de l'été.

Chemin faisant, on apprend pas mal de choses intéressantes. Par exemple, pour commencer par le plus futile (on connaît mes manies de vieux pédant), que MM. les Professeurs ont parfois quelques difficultés au sujet de l'orthographe - voilà qui me réconforte et apaise les scrupules que je pourrais avoir de m'être montré trop indulgent avec mes gymnasiens. C'est ainsi que le professeur Germond écrit *parain* avec un seul *r* (faute signalée et corrigée par le livre); que le chancelier Olivier (qui était assez impitoyable en la matière!) écrit *hopital* sans accent (faute corrigée, mais non singalée); que le professeur Masson parle de "l'une de vos *décision*, négligeant d'accorder

vos et *décisions* (faute non signalée et non corrigée).

... Quelque difficulté à traduire aussi - l'allemand est une langue si pleine d'épines! Un pasteur de Zofingue ayant parlé des "*Vorderungen des Weltgewissens*" (exigences de la conscience universelle), la traduction française propose: "progrès de la connaissance mondiale" - ce qui est une faute et de surcroît ne veut pas dire grand-chose. Laissons là ces misères.

Ce que j'apprécie d'abord dans les *Matériaux*... c'est leur discrétion. C'est ainsi que le camarade Cantini, auteur de nombreux ouvrages sur le fascisme en Suisse et à Lausanne, tous d'un affligeant manque de tact, n'est nulle part mentionné, ni dans la bibliographie, ni dans l'index. C'est ainsi encore que la note concernant André Bonnard parle d'un "professeur de langue et de littérature grecques de 1928-1957 (...) connu pour ses travaux qui lui valurent le Prix Lénine de la Paix", de fâcheuse

mémoire - et aussi le fait que l'intéressé se vit refuser l'honorariat, de même qu'Edmond Gilliard se vit refuser le titre de docteur *honoris causa*, ce qui fournirait la preuve, si besoin était, que contrairement aux apparences, l'Université de Lausanne ne décernait pas ce titre à n'importe qui.

(Ami lecteur, attention: maintenant, je cesse de plaisanter!)

Mais le principal mérite du livre, à mes yeux, le voici: En lisant les différentes lettres de protestation adressées à l'Université - par André Bonnard, par Henri Germond, professeur de théologie; par Edouard Brunier, théologien lui aussi, et par son frère André; par Philippe Meylan, professeur de droit romain et par Henri Meylan, professeur de théologie; par Henri Miéville, philosophe, par Pierre Kohler, professeur de littérature à l'Université de Berne, par Edmond Grin, théologien et je m'excuse d'en omettre, on s'aperçoit que la plupart de ceux qui ont compté dans l'histoire intellectuelle de ce pays et dont les noms peut-être resteront, ont protesté, parfois courageusement, car ils n'étaient pas encore "en place". C'est notre consolation.

L'INVITE DE DP

M. Keynes a rendez-vous avec Pénélope

■ Un petit apologue tout à fait fascinant du célèbre économiste Keynes expliquait il y a un demi-siècle que pour sortir du chômage et relancer la consommation, on pouvait enfermer des billets d'une livre dans des bouteilles, enterrer celles-ci dans une mine désaffectée et les faire déterrer ensuite par des chômeurs qui se seraient payés avec l'argent trouvé dans les bouteilles. Absurde? Pas du tout!

Les Occidentaux sont en train de faire passer l'apologie dans la réalité. On a appris pendant le mois d'août que les mines mouillées dans le Golfe Persique par les Iraniens étaient de fabrication italienne. En fait, quand je dis de

"fabrication italienne", je suis un peu restrictif car vraisemblablement beaucoup de pays Européens directement ou indirectement ont dû fournir à l'entreprise italienne, qui des explosifs, qui des mécanismes, etc. discrètement acheminés vers l'Italie où s'effectue le montage. Aux dernières nouvelles, les Suisses ne seraient pas totalement étrangers à l'opération. En somme, une belle preuve que l'Europe existe en matière de coopération industrielle! Les mines sont destinées à faire sauter des pétroliers du monde entier et aussi de temps en temps les frégates américaines qui les escortent. Le côté génial de l'opération, c'est que chaque fois

qu'une mine endommage un navire il faut le réparer et cela donne du travail à des chantiers navals de par le monde. C'est le schéma de Keynes perfectionné. Les Européens fabriquent les mines qui, de deux choses l'une: ou elles sont draguées par les flottes de guerre et il faut les remplacer, ou elles explosent et il faut réparer les navires ou en construire d'autres s'ils coulent. Et ainsi la boucle est bouclée. En somme, c'est du Keynes perfectionné par Pénélope qui défait la nuit ce qu'elle fait le jour. Mais Keynes était trop intelligent pour ne pas voir le gaspillage inacceptable de ce cycle infernal.

Par ailleurs, s'il était sensible aux jolies femmes, il aurait sans doute eu un peu de peine à accepter ce rendez-vous avec Pénélope. En tout cas le cœur n'y aurait pas été.

Claude Raffestin

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. C. Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

La grève des autos en 36

Dans DP du 27 août dernier, C.F. Pochon évoque la grève des automobilistes le 5 juillet 1936, pour protester contre le renchérissement du prix de l'essence, et il demande qui s'en souvient.

Je me rappelle que le mot d'ordre a été très largement suivi. Mais pourquoi cette grève n'a-t-elle pas été renouvelée? Tout simplement parce que les "écologistes" de l'époque avaient tellement félicité les associations routières que celles-ci se gardèrent bien de reconduire cette grève.

En effet, les louanges des promeneurs et des cyclistes exprimaient leur satisfaction d'avoir pu jouir en paix de la nature, sans danger ni poussière. Le succès des adversaires de la voiture était tel qu'on demandait la répétition de l'opération une fois par mois.

L'ACS n'a jamais osé reconduire l'entreprise, qui fut une victoire à la Pyrrhus.

Charles Gay

Une justice en congé ...

Sordide affaire de mœurs... Un séminariste du Burundi a été condamné à deux ans et demi de prison pour avoir abusé d'une jeune femme légèrement handicapée. Il ne purgera certainement jamais sa peine, ayant regagné son pays après paiement d'une caution de 5000 francs.

Commentaire acerbe d'Edmond Kaiser:

«Le Tribunal de la Sarine a autorisé l'accusée à être représenté par son avocat.»

(24 heures, 3.9.87)

Une «justice» de fous qui n'autorise pas à mettre un «T» majuscule au mot «tribunal».

En somme, tu paies et tu t'en vas. Coupable, salopard à haute dose, vu, condamné, mais pas pris. C'est l'honnête système de la «caution».

La victime?

Aucune importance.

La peur du joint

■ (mam) Le dépôt de la liste "Légalisons le cannabis" dans trois cantons romands – auquel on peut ajouter celui de "Via libera" au Tessin – fait partie des joyusetés de la campagne électorale. Ces candidats suscitent ici et là des réactions de nervosité totalement excessives par rapport au "danger" réel qu'ils représentent pour l'ordre établi. C'est un peu le rôle du fou du roi. Il nous renvoie l'image d'une société certes tolérante, mais pas trop tout de même.

A Genève, le Conseil d'Etat a, dans un premier temps, perdu totalement pied en se demandant s'il n'y avait pas lieu d'interdire cette liste, qui de surcroît avait le front de se présenter frappée de l'emblème de la feuille de chanvre (plante médicinale bien connue de nos grand-mères).

Dans le canton de Vaud, c'est l'administration pénitencière qui y perd son latin: détenu depuis plus de deux ans aux Etablissements de la plaine de l'Orbe pour infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants, Jacques-Yves Muller figure sur la liste pour le national. Afin de le tenir au courant du déroulement de la campagne, ses camarades lui ont expédié diverses coupures de presse relatives à leur candidature, ainsi qu'un tract édité par le parti.

Surprise: cette enveloppe est retournée à l'expéditeur avec une lettre de Philippe Klöti, directeur des EPO. Sans contester le fait que le détenu-candidat conserve l'entier de ses droits civiques, M. Klöti estime que son devoir de lutte contre la toxicomanie ne lui permet pas de laisser passer la chose. Il pêche ici par excès d'argumentation: dans la mesure où il ajoute "nos détenus ont un droit d'accès illimité aux médias; l'envoi de coupures parues dans la presse romande ne fait donc que grever inutilement le budget de votre parti". Pour le professeur Philippe Bois, l'atteinte aux droits civiques n'est pas clairement qualifiée. Toutefois, le juriste neuchâtelois s'étonne de voir un directeur de prison ignorer que la compilation systématique d'articles de presse n'est pas de même nature que la lecture individuelle des journaux. Et ceci, depuis l'arrêt Bonnard, rendu par la Cour pénale

fédérale dans les années 50. L'émiment professeur de grec avait été condamné (à 15 jours avec sursis!) pour "service de renseignement politique": il se rendait à Moscou avec une valise pleine de coupures de presse sur le CICR.

Nous ne sommes plus au temps de la chasse aux sorcières. Lutter pour l'abrogation d'une disposition légale n'a jamais constitué un délit. Sinon, il faudrait enfermer quasiment tous les signataires d'initiatives et de référendums. En fin de compte, la seule sanction à laquelle s'exposent pour l'instant les partisans du cannabis pour tous est celle des urnes. Elle permettra aux "planants" de compter les leurs, pour autant qu'ils se donnent la peine d'aller voter.

D'un G à l'autre

■ (ag) Burki dans 24 heures a illustré la promotion du cuisinier Girardet à l'ordre du petit Larousse en reprenant l'emblème du Larousse: le "je sème à tous vents": une jeune femme soufflant sur un pissenlit en style art-déco.

Cette illustration célèbre est due au peintre vaudois Grasset.

Le Larousse, ingrat, l'a pourtant exclu de son dictionnaire des noms propres. Girardet y trouvera leçon de philosophie. Peut-être songera-t-il à une réhabilitation de Grasset: une "dent de lion inventive"

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

André Gavillet

Pierre Imhof

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Point de vue:

Jean-Louis Cornuz, Claude Raffestin

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA